



Un défi pour le nouveau PE : inscrire les SIG au coeur de politiques neuves

Malgré une campagne électorale particulièrement terne et un taux d'abstention record (56,76%), les Européens ont un nouveau Parlement, dans lequel, bien que bousculés, les rapports de forces entre groupes politiques ne sont pas fondamentalement bouleversés. Cependant, les nouveaux députés vont prendre leurs fonctions dans un contexte inédit : crise financière, crise économique, crise sociale, changement climatique, crises écologique et alimentaire, problèmes démographiques (diminution de la population dans l'UE et augmentation au niveau mondial), etc. Leurs responsabilités seront grandes, d'autant plus que l'entrée en vigueur probable des traités de Lisbonne au cours de leur mandature élargira leurs prérogatives, en matière économique, de marché intérieur et de gouvernance de l'Union européenne.

Ils devront faire acte de courage politique, raisonner en Européens, ne pas se laisser porter par le "fil de l'eau", et savoir exiger de la Commission et du Conseil européen des politiques nouvelles, plus conformes aux attentes des citoyens. Pour cela, ils devront être plus à l'écoute de la société civile et pas seulement des lobbies industriels et financiers, ne pas accepter de la Commission une vision dogmatique d'un marché intérieur fondé sur la seule concurrence, pousser des politiques européennes ambitieuses.

Dans sa contribution aux élections européennes*, le CELSIG a proposé de faire des services d'intérêt général un axe majeur des politiques européennes, d'affirmer une conception européenne renouvelée afin de garantir l'accès de tous les résidents sur le territoire de l'Union aux biens essentiels, les droits fondamentaux de chacun, la solidarité et les diverses cohésions, le développement durable. Le contexte de crise modifie profondément les conditions d'existence en Europe et la grande majorité des résidents a besoin de plus et de nouveaux services d'intérêt général, dans les services sociaux, la gestion de l'environnement, la biodiversité, le secteur bancaire, internet, etc.

Il est donc indispensable que le Parlement européen soit exigeant sur cette question vis à vis du futur président de la Commission européenne et des commissaires, qu'il en fasse une condition essentielle à leur investiture. Cette exigence, il doit aussi l'appliquer à son propre fonctionnement et à son organisation en créant une commission permanente ou un intergroupe sur les services d'intérêt général pour les traiter dans leur globalité, en croisant le transversal et le sectoriel, et créer la dynamique nécessaire à cet enjeu vital pour tous. Si ces conditions ne sont pas remplies, il est à craindre que les choix qui ont mené aux crises actuelles soient refaits ce qui conduira aux mêmes désastres et à un rejet de l'Europe encore plus fort.

Pendant les campagnes électorales, il a été dit et souligné qu'il fallait redonner du souffle à la construction européenne. Des services d'intérêt général partout et pour tous est un projet susceptible de redonner ce souffle et de réconcilier les Européens avec l'Europe.

* voir sur le site du CELSIG www.celsig.org

A challenge for the new EP: placing SGI at the core of new policies.

In spite of a particularly dull election campaign and the subsequent record low turnout of voters (56.76%), Europeans have now a new Parliament, in which, though remarkably shaken up, the balance of power between political groups is not fundamentally affected. However, the new Members of Parliament will be taking office in an unprecedented context due to the following factors: financial crisis, economic crisis, social crisis, climate change, ecological and food crises, demographic imbalances (population decrease within the EU as opposed to an increase worldwide), etc. Their responsibilities will be substantial, especially as the likely entry into force of the Lisbon Treaty during their term of office will extend their prerogatives, in such areas as economic, internal market and the governance of the European Union.

They will have to show a certain degree of political courage, consider issues as Europeans, not to get carried away by the "current", and know how to require from the Commission and the European Council new policies which are more in line with the expectations of citizens. To that end, they will have to be more attentive to the civil society and not just bow to financial and industrial lobbies, not to consent to the Commission's dogmatic vision of an internal market based on competition alone and push for ambitious European policies.

In its contribution to the European elections*, CELSIG proposed making services of general interest, a major axis of the European policy, to affirm a renewed European conception in order to ensure access, for all residents throughout the territory of the Union, to essential goods, fundamental rights for each one, to solidarity and to the various cohesions and to sustainable development. The context of the current economic crisis profoundly modifies conditions of existence in Europe and, the vast majority of residents are in need of more of the existing and new services of general interest in social services, the management of the environment, biodiversity, the banking sector, the internet, etc.

It is therefore essential that the European Parliament stays rigorous on this issue as regards the future President of the European Commission and of the Commissioners, making it a prerequisite for their investiture. This requirement must also be made to apply to its own operation and its organization by creating a permanent committee or an intergroup on services of general interest to handle them in their entirety, by inter-crossing transversal and sectoral areas, and create the necessary dynamic for this vital stake, for all. If these conditions are not met, it is feared that choices that have led to the current crises will be repeated which will lead to the same disasters and an even stronger rejection of Europe.

During the election campaigns, it was said and stressed that there was need to give a new impetus to the European construction. Services of general interest, everywhere and for everyone is a project likely to provide such impetus and to reconcile Europeans with Europe.

* see the CELSIG site at: www.celsig.org

Conseil européen

Les chefs d'Etat et de gouvernement se sont réunis sous présidence tchèque, les 18 et 19 juin derniers. On retiendra de leurs conclusions, notamment :

- ♦ Sur l'Irlande et le traité de Lisbonne : Le Conseil a marqué son accord sur une série d'arrangements "qui sont pleinement compatibles avec le traité, afin de rassurer le peuple irlandais et de répondre à ses préoccupations", qui sont détaillés dans les annexes I et II aux conclusions du Conseil et qui entreront en vigueur en même temps que le traité.

L'annexe I porte sur : le droit à la vie, la famille et l'éducation ; la fiscalité ; la sécurité et la défense.

L'annexe II est une "déclaration solennelle sur les droits des travailleurs, la politique sociale et d'autres questions" qui mérite d'être lue dans sa totalité mais dont on relèvera certains points, notamment : le Conseil y confirme son attachement : "au progrès social et à la protection des droits des travailleurs, aux services publics, à la responsabilité qui incombe aux États membres en matière de fourniture de services d'éducation et de santé, au rôle essentiel et au large pouvoir discrétionnaire des autorités nationales, régionales et locales pour fournir, faire exécuter et organiser les services d'intérêt économique général" dans le respect du cadre général et des dispositions des traités de l'UE, toutes dispositions qui sont dans le traité de Lisbonne et qui comptent au nombre des valeurs communes de l'UE. Il y rappelle que ces dispositions prévoient aussi que "le Conseil [...] doit statuer à l'unanimité pour la négociation et la conclusion d'accords internationaux dans le domaine du commerce des services sociaux, d'éducation et de santé, lorsque ces accords risquent de perturber gravement l'organisation de ces services au niveau national et de porter atteinte à la responsabilité des États membres pour la fourniture de ces services" et que "l'Union reconnaît et promeut le rôle des partenaires sociaux à son niveau et qu'elle facilite le dialogue entre les partenaires sociaux, en prenant en compte la diversité des systèmes nationaux et dans le respect de l'autonomie des partenaires sociaux".

- ♦ Sur la désignation du prochain président de la Commission européenne, les membres du Conseil "se sont entendus à l'unanimité sur le nom de M. Barroso, comme étant la personnalité qu'ils envisagent de désigner" pour la période 2009-2014, les présidences tchèque et suédoise étant chargées de mener des discussions avec le Parlement européen afin de déterminer si celui-ci est en mesure d'approuver cette désignation lors de sa séance plénière de juillet" (voir également plus bas).

- ♦ Une annexe IV donne la répartition des 18 sièges supplémentaires au Parlement européen, entre 12 États membres, pour la phase transitoire avant l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

- ♦ Le Conseil s'est également prononcé sur : le renforcement des efforts en faveur de l'emploi ; l'ambition de l'UE en matière de changement climatique et de développement durable : "Tous les pays, à l'exception des moins développés, devraient contribuer au financement de la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement selon une clé de contribution universelle, détaillée et spécifique" ; le développement durable, qui "demeure un objectif fondamental de l'UE [et] englobe les dimensions économique, sociale et environnementale".

http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/108646.pdf

Dans une lettre adressée aux chefs d'Etat et de gouvernement le 17 juin dernier, M. Barroso a exposé ses ambitions politiques de candidat à un second mandat de cinq ans à la tête de la Commission européenne.

The European Council

Heads of State and Government, chaired by the presidency of the Czech Republic, met on the 18th and 19th June 2009. From their conclusion one notes the following points:

On Ireland and the Lisbon Treaty: The Council elucidated its agreement on a set of arrangements "which are fully compatible with the Treaty, in order to provide reassurance to and respond to the concerns of the Irish people", the arrangements are detailed in Annexes I and II of the conclusions of the Council, and will enter into force at the same time as the treaty.

Annex I concerns: the right to life, family and education; taxation; security and defence.

Annexe II is a "solemn declaration on the rights of workers, social policy and other issues" which should be read in its entirety but from which the following points can be singled out: the Council confirms its commitment: "to social progress and the protection of workers' rights, public services, the responsibility of Member States for the provision of education and health services the essential role and wide discretion of national, regional and local authorities in providing, commissioning and organising services of general economic interest" within the general framework and provisions of the EU Treaties, all provisions in the Treaty of Lisbon which are among the common values the EU. It recalls that these provisions also provide that "the Council [...] must act unanimously when negotiating and concluding international agreements in the field of trade in social, education and health services, where such agreements are likely to seriously disturb the organisation of such services at the national level and prejudicing the responsibility of Member States to deliver them" and that "that the Union recognises and promotes the role of the social partners at the level of the European Union, and facilitates dialogue between them, taking account of the diversity of national systems and respecting the autonomy of social partners".

- ♦ Regarding the nomination of the next President of the European Commission, Council members "unanimously agreed on the name of Mr Barroso as the person they intend to nominate" for the period 2009-2014, the Czech and Swedish presidencies were given the responsibility of conducting discussions with the European Parliament to determine whether the Parliament is in a position to approve this nomination at its plenary meeting in July (see also below).

- ♦ Annex IV provides the distribution of the 18 additional seats in Parliament among 12 Member States, for the transitional phase before the coming into force of the Treaty of Lisbon.

- ♦ The Council also decided on: the strengthening of efforts to promote employment; the EU's ambition as regards climate change and sustainable development: "All countries except the least developed, should contribute to the financing of the fight against climate change in developing countries on the basis of a universal, comprehensive and specific contribution key"; sustainable development which "remains a fundamental objective of the European Union, [and] encompassing economic, social and environmental dimensions".

http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/ec/108622.pdf

In a letter to the Heads of State and Government, dated 17th June 2009, Mr Barroso outlined his political ambitions as a candidate for a second five-year term as head of the European Commission.

NOUVELLES-NEWS-EUROPE est édité par le Comité européen de liaison sur les Services d'intérêt général, *is published by the European Liaison Committee on Services of General Interest*, E-mail : <celsig@celsig.org> www.celsig.org Directeurs de publication, *Publishers* : Pierre Bauby et and Jean-Claude Boual. Rédactrice en chef, *chief editor* : Katherine Varin. Traduction, *translation* : Jeremiah Chiumia. Diffusé exclusivement par E-mail. *Distributed by E-mail exclusively*. Abonnement 1 an : 100 €. *Subscription for 1 year: € 100*. Bulletin d'abonnement sur demande. *Subscription form available on request*.